



Synthèse des données de l'Observatoire – Novembre 2016

115 - Pôle Urgence

Forte baisse des DNP et hausse inédite des ménages hébergés

1 688 ménages distincts ont été mis à l'abri en centre d'hébergement d'urgence ou en hôtel au mois de novembre 2016 (+9,8%), soit 4 058 personnes différentes (+7,5%).

93 DNP (en nuitées/ personne) ont été comptabilisées en novembre, soit une baisse de 85% par rapport au mois d'octobre. 80% de ces DNP concernent des hommes isolés, 18% des femmes isolées et 2% des couples. Aucune DNP n'a été relevée concernant des familles. Notons que ces 93 DNP ne représentent que 0,3% de l'ensemble des nuitées du mois.

Le nombre de nuitées hôtelières quotidiennes continue de progresser (3073 nuitées quotidiennes en moyenne contre 2980 nuitées quotidiennes en moyenne en octobre).

Plusieurs facteurs expliquent la hausse importante du nombre de ménages hébergés en urgence : Une baisse drastique des DNP du fait de l'entrée dans la période hivernale, la poursuite du déploiement des CHU alternatifs¹ à l'hôtel offrant plus de places en urgence et l'ouverture des CHU hivernaux.

Caractéristiques des ménages hébergés

Au plan sociodémographique, les femmes seules avec enfant (s) restent la typologie familiale la plus importante, représentant 38% des ménages hébergés en urgence. Contrairement au mois précédent, les hommes isolés sont redevenus plus nombreux que les femmes isolées (respectivement 18% et 17% des ménages). Les ménages sont composés en moyenne de 2,40 personnes. Les enfants et mineurs représentent 45% des personnes prises en charge, dont 16% de moins de 3 ans (36% des mineurs).

Concernant le motif de sollicitation du 115, les ruptures avec l'environnement (familial/ conjugal/ amical) constituent les principales raisons mises en avant par les personnes hébergées (39% des ménages), devant l'arrivée sur le territoire (18%), les faits de violence (14%) et les expulsions locatives (11%). Il n'y a donc toujours pas d'effet tangible de la crise migratoire actuelle pour le 115 du 92.

Au niveau des ressources, près d'un ménage hébergé en urgence sur 2 en novembre déclare n'avoir aucun revenu, 14% déclare bénéficier du RSA. Seuls 18% des ménages évoquent un revenu du travail.

Enfin, 76% des ménages hébergés en novembre ont un référent social identifié.

¹ Les nuitées des CHU alternatifs ne seront plus comptabilisées pour le pôle urgence à partir du mois de décembre 2016. Les admissions dans ces centres ne seront désormais référencées que pour le pôle insertion.

Focus sur les ménages bénéficiant d'une évaluation au Pôle insertion

46,3% des ménages hébergés par le 115 au mois de novembre disposent d'une évaluation active au pôle insertion, 17,0% ont une demande inactive (qu'il faut donc réactualiser). Par ailleurs, 4,80% ont été admis en structure via le Pôle insertion.

30,0% des ménages n'ont aucune évaluation sociale, condition de sortie sur les dispositifs d'insertion, de logement adapté et pérenne, et ce malgré 76% des ménages ayant un référent identifié. Le travail des équipes mobiles du pôle urgence, en coordination avec le pôle insertion, permet progressivement de relancer les prescripteurs afin de favoriser la réalisation des évaluations pour les ménages hébergés à l'hôtel : 53,6% de ces ménages ont ainsi eu une évaluation active au pôle insertion au mois de novembre. Au total, 75,15% des ménages mis à l'abri en hôtel sont connus du pôle insertion.

Principales orientations SIAO des ménages hébergés en urgence (demandes actives en novembre 2016) :

ORIENTATION SIAO	Nb ménages 115	%
CHRS	254	40%
STABILISATION	183	29%
SOLIBAIL	100	16%
AUTRES	51	8%
RESIDENCE SOCIALE	24	4%
LOGEMENT DE TRANSITION	28	4%
PENSION DE FAMILLE	1	0%
Total	641	100%

Ces orientations concernent les 46,3% des ménages hébergés en urgence disposant d'une évaluation sociale actualisée. 69% de ces ménages relèvent d'une orientation vers une structure d'insertion (CHRS + Stabilisation); seuls 16% sont orientés vers le dispositif Solibail, alors que les familles, principalement hébergées en hôtel, représentent 86% des ménages hébergés par le 115 ayant une évaluation active. Ces orientations soulignent la précarité et le besoin d'accompagnement social des ménages hébergés sur l'urgence, et leur accès restreint au dispositif Solibail. La mobilisation des places alternatives à l'hôtel permet de sortir progressivement ces ménages du dispositif hôtelier.

Les orientations «AUTRES» regroupent les demandes ajournées ou orientées vers des dispositifs hors du périmètre du SIAO.

Hausse sensible des orientations et des positionnements en novembre

Le nombre d'évaluations reçues baisse de 16% avec cependant une proportion toujours importante de primo-demandes (42% du total des évaluations reçues). Le pôle insertion rattrape par ailleurs le léger retard concernant les évaluations orientées par rapport au mois précédent (+44%)

Le nombre de places déclarées ou mobilisées augmente significativement par rapport au mois d'octobre (+66%) du fait notamment de nouvelles places mises à disposition du SIAO (commission de peuplement d'un nouveau FJT en création à Clichy). Le nombre total de positionnements est également en hausse (+12%), avec toujours de nombreux positionnements en cours, notamment vers le tiers secteur (résidences sociales, FJT et Solibail). Le SIAO a cependant moins mobilisé les places hors du département sur le dispositif Solibail. Les échecs de positionnement restent problématiques, avec une même légère hausse (+4%) qui peut s'expliquer par le plus grand nombre de positionnements par rapport au mois d'octobre.

En activité cumulée pour l'année 2016, le pôle insertion a déjà réalisé plus d'admissions (au 30/11/2016) que sur l'ensemble de l'année 2015 (39 ménages admis supplémentaires).

Caractéristiques des ménages en demande

Pour le mois de novembre 2016, 36% des orientations ont concerné des hommes isolés. Les enfants et mineurs représentent 36% des demandeurs. Les ménages sont composés d'un peu moins de 2 personnes en moyenne.

32% des ménages disposent de ressources salariées, 37% bénéficient du RSA. 21% des ménages sont sans ressource. Les ressources moyennes s'élèvent à 739€, la médiane à 691€. 19% des ménages présentent des situations d'endettement, dont 6% pour des dettes supérieures à 10 000€.

Les ménages pris en charge en urgence (hôtel + CHU) représentent 28% des demandeurs et 12% des ménages sont à la rue ou dans un abri de fortune au moment de leur demande d'hébergement au pôle insertion.

Les ruptures avec l'entourage (familiales/ conjugales/ amicales) restent le motif principal de la demande d'hébergement au SIAO (pour 29% des ménages), souvent accompagnées d'une fin d'hébergement chez des tiers.

Pôle Logement

Baisse de la demande et hausse des relogements

Le pôle logement a reçu 73 dossiers de relogement (soit 230 personnes) en provenance de 27 structures différentes au cours du mois de novembre. Cet afflux massif de dossiers à destination du pôle logement est une des conséquences des demandes du préfet de région et du directeur de la DRIHL aux bailleurs sociaux, visant à reloger prioritairement les ménages sortants de structure d'hébergement, en vue de favoriser la fluidité des dispositifs dès l'entrée dans la période hivernale.

Pour le mois de novembre, 11 ménages ont reçu un accord en CAL et 23 ménages (9 de plus qu'en octobre) ont été relogés.

Ces 23 ménages relogés, représentant 55 personnes, étaient en provenance des structures suivantes :

- 6 ménages sortants de résidence sociale
- 5 ménages sortants de CHRS
- 3 ménages sortant du dispositif Solibail
- 3 ménages sortant de FJT
- 2 ménages sortants de Centre de stabilisation
- 2 ménages sortants de CHU
- 1 ménage sortant d'un hôtel 115
- 1 ménage sortant de CADA

Caractéristiques des ménages en demande

Les femmes seules avec enfant (s) restent la typologie de ménage la plus importante (45% des demandeurs en novembre), les familles représentant près de 80% des ménages demandeurs.

62% des ménages disposent de ressources salariées (37% en CDI) et perçoivent 1200 euros de ressources en moyenne.